



Question orale de M. Jean-Jacques LOZACH

Séance du mardi 25 mars 2025

(2')

Sauvegarde de la ligne ferroviaire Guéret-Felletin

Madame la Présidente/Monsieur le Président,

Madame la Ministre,

Mes Chers Collègues,

La population creusoise a brutalement pris connaissance, par voie de presse le 9 janvier dernier, de la décision de SNCF Réseau Nouvelle-Aquitaine de stopper toute circulation, à compter d'août 2025, sur la ligne de *train express régional* (TER) reliant Guéret à Felletin.

Cette annonce de fermeture ne fut précédée d'aucune information ou concertation préalable avec les acteurs publics et privés du département de la Creuse. Elle révèle un manque patent d'anticipation du gestionnaire et survient après d'autres décisions analogues ; je

pense à la ligne Ussel – Montluçon, desservant jusqu'en 2008 toute la partie est du département.

La mort programmée de cette ligne de désenclavement, reliant la ville préfecture Guéret à la ville sous-préfecture Aubusson, est désastreuse en matière de services à la population, de développement économique, d'attractivité territoriale, d'accès touristique, d'image, de contribution à une politique de formation professionnelle – ex : Lycée agricole d'Ahun, Lycée des métiers du bâtiment de Felletin, formation aux métiers d'art au sein de la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson.

Elle alimente le sentiment d'abandon déjà très vif dans nos ruralités.

Elle fragilise toute une chaîne de mobilités (en l'occurrence cinq gares) ; l'accès à la ligne P.O.L.T : Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, principale ligne radiale du réseau ferroviaire français ; l'accès à la gare de Limoges, et donc à Bordeaux, capitale régionale.

Les besoins en régénération de la voie sont urgents et indispensables à la sécurisation de la circulation et à la pérennisation de la ligne. Il est de la responsabilité de l'État, de la région Nouvelle-Aquitaine et de la SNCF, de trouver les moyens de financer sa sauvegarde.

Le succès remporté par la pétition « Touche pas à ma p'tite ligne ! », recueillant près de 25 000 signatures, traduit le profond attachement des élus et de la population locale à cette desserte fine du territoire et

confirme la nécessité de préserver le ferroviaire, mobilité la plus décarbonée et adaptée à la lutte contre le réchauffement climatique.

- Que comptez-vous faire concrètement, Madame la Ministre, pour assurer le maintien en service et la rénovation de cette liaison, autour de dessertes suffisamment cadencées et d'une tarification attractive ?
- Quelles garanties êtes-vous en mesure d'apporter pour mettre un terme à cette fracture ferroviaire qui éprouve mon département ?

Réponse de Madame Françoise GATEL

Merci Monsieur le Sénateur Jean-Jacques LOZACH.

Votre question est, on le sait, au cœur des ruralités, notamment dans votre territoire. Et c'est la question du maintien, de la préservation et de la remise en état des petites lignes ferroviaires.

Vous savez qu'en 2021, un protocole a été signé entre l'État et la région Nouvelle-Aquitaine qui a permis de prévoir la répartition entre le co-financeurs des besoins de ce que l'on appelle la régénération – la remise en état – de 1 856 kms de petites lignes ferroviaires.

Il en ressort que la régénération de la ligne Guéret-Felletin est à la charge du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

Les études conduites dans le cadre du contrat de plan État-Région 2023-2027 (CPER) ont permis d'identifier un besoin de travaux d'urgence entre 50 et 80 M€ pour assurer la poursuite des circulations en toute sécurité.

Dans ce contexte, le Gouvernement, et plus particulièrement le Ministre Philippe TABAROT, qui vous demande de l'excuser aujourd'hui, souhaite que soient explorées toutes les solutions de mobilités envisageables pour maintenir ces liaisons essentielles pour les habitants de la Creuse, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

La réflexion sur l'avenir de cette ligne a été inscrite au 2^{ème} Plan Particulier pour la Creuse (PCC), dont la signature ne saurait tarder conformément à la volonté du Ministre François REBSAMEN, les crédits annoncés étant disponibles. Et le Ministre François REBSAMEN vous propose de le rencontrer avec, si vous le souhaitez, des élus creusois.

Je vous remercie Monsieur le Sénateur.